



CANTON DE
Westbury
Une expérience nature

Sommaire

Mairie/Nouvelles du conseil.....	2 à 3
Informations municipales.....	3 à 5
Inspecteur en bâtiment.....	6
Sécurité civile.....	7
Calendrier des collectes.....	8

Bulletin municipal

Édition juin 2026

Bureau municipal (Hôtel de Ville)
168, route 112
Westbury, Québec, J0B 1R0
Tél. : 819 560-8450
Télécopieur : 819 560-8451

Horaire de l'Hôtel de Ville :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h	8h30 à 12h	Fermé au public	8h30 à 12h	Fermé
13h à 16h	13h à 16h		13h à 16h	

Pierre Reid, Maire	Mélanie Cyr, Conseillère #1	Rock Lamontagne, Conseiller #4
	Sylvain Hébert, Conseiller #2	Cédéric Ménard, Conseiller #5
	Claudia Gilbert, Conseillère #3	Michaël Nadeau, Conseiller #6

Directrice générale Annik Desrosiers Poste 4 direction@westbury.ca	Adjointe de direction Hélène Rancourt Poste 3 adjointe@westbury.ca	Adjointe de réception(intérim) Colette Noël Poste 1 reception@westbury.ca	Inspecteur municipal Firme Urbatek Poste 2 municipalite@urbatek.ca
--	---	---	--

RESSOURCES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Moisson HSF	Paniers de nourriture	819-451-2781
Moisson Cookshire	Paniers de nourriture	819-875-1431 (jeudi)
Centre d'action bénévole	Popote congelée (5\$ par repas)	819-560-8540
Cuisines Collectives HSF	Ateliers de cuisine et autonomie alimentaire	819-832-1176
Info Covid-19	Informations en lien avec la Covid-19	1-877-644-4545
Urgence psychosociale	Détresse, crise, violence, idées suicidaires et plus	819-821-4000 poste 0
Info-Santé et Info-Social (24/7)	Information médicale/ Soutien psychologique et social	811
Carrefour jeunesse-emploi	16 à 35 ans : peu importe le besoin	819-832-1513
Centre d'action bénévole	Personnes âgées et proches aidants	819-560-8540
La Passerelle	Femmes, femmes trans, personnes non-binaires et en questionnement	1-877-447-3423
Intro-Travail	Employabilité et orientation professionnelle	819-832-1750
Virage santé mentale	Problématique en santé mentale	819-877-2674
La Méridienne	Violence conjugale	1-888-699-3050
Sûreté du Québec (Cookshire)	Police	819-875-3331
Tel-Jeunes	Jeunes (24/7)	1-800-263-2266
La Relève	Famille et parents (soutien et écoute)	819-875-5050

RESSOURCES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS(SUITE)

Virage santé mentale	Problématique en santé mentale	819-877-2674(lundi au jeudi)
Drogue : aide et références	Consommation de drogues et alcool	1-800-265-2626
Jeu : aide et référence	Jeu excessif	1-800-461-0140
Interligne	Diversité sexuelle et de genre	1-888-505-1010
Prévention du suicide	Idées suicidaires	1-866-277-3553
Ligne parents	Parents	1-800-361-5085
Secours amitié Estrie	Écoute téléphonique généraliste	819-564-2323
DPJ	Maltraitance des enfants(signalement)	1-800-463-1029
Ligne aide abus aînés	Personnes aînées victimes de maltraitance	1-888-489-2287
CALACS Agression Estrie	Victimes d'agressions sexuelles	1-877-563-0793
Services Québec	Informations générales et aide au revenu	819-832-2403
Centre local de développement	Soutien et informations pour entreprises	819-560-8500

Nouvelles du conseil

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

Séances régulières restantes du conseil municipal 2026 :

6 juillet 2026	10 août 2026
8 septembre 2026*	5 octobre 2026
9 novembre 2026	7 décembre 2026

Informations municipales

TAXES MUNICIPALES



Le deuxième versement des taxes municipales était exigible le 14 mai 2026. Si votre paiement n'a pas encore été effectué, nous vous invitons à le faire dans les plus brefs délais afin d'éviter l'accumulation d'intérêts.

Vous pouvez effectuer votre paiement en ligne via le site de votre institution bancaire, par la poste (chèque) ou en personne (chèque, argent comptant ou carte de débit). Une boîte sécurisée située à gauche de la porte d'entrée est disponible pour le dépôt des chèques en dehors des heures d'ouverture.

Tout solde impayé est assujéti à un taux d'intérêt annuel de 12 %.

Nous vous remercions de respecter les dates d'échéance afin d'éviter des frais additionnels.

FERMETURE BUREAU MUNICIPAL/ VACANCES ÉTÉ 2026

*Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **du 22 juin au 29 juin 2026 inclusivement** ainsi que **les semaines du 27 juillet et 3 août 2026** pour les vacances d'été.*

Bon été à tous !!

**COLLECTE DES GROS REBUTS / 18 SEPTEMBRE 2026**

Le ramassage des gros rebuts se fera le **vendredi 18 septembre 2026**. S'il vous plaît, ne pas déposer vos rebuts à l'avance. Veuillez attendre la veille de la collecte avant de les déposer en bordure de la route. Ne pas oublier que la grande partie de vos déchets peuvent déjà être apportés à l'écocentre.

N'oubliez pas que vous pouvez vous rendre à l'écocentre pour que vos objets récupérables ne soient pas enfouis au site d'enfouissement.

Voici la liste exhaustive de ce qui pourra être ramassé et ce qui ne sera pas ramassé :

DÉCHETS QUI SONT ACCEPTÉS

- Meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.)
- Meubles, accessoires de jardins, balançoire démontée
- Cuisinière, laveuse, sècheuse
- Matelas
- Bain, douche (sans vitre), évier, lavabos, toilette
- Tapis et couvre-planchers (roulé et coupé maximum 4 pieds)

DÉCHETS QUI SONT REFUSÉS

- Pneus
- Matériel informatique et électronique
- Matériaux et débris de construction incluant portes et fenêtres
- Matières dangereuses (peintures, solvants, huiles, etc.)
- Asphalte, bardeaux d'asphalte, béton, pierre, briques, sable, gravier, terre
- Ordures ménagères
- Réfrigérateur, congélateur, climatiseur
- Pièce de véhicules automobiles
- Branches, clôture et rouleaux de broche
- Plastiques agricoles

OFFRE D'EMPLOI / JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité désire embaucher une personne afin de combler le poste de journalier aux travaux publics.

Description sommaire du poste :

Le journalier aux travaux publics travaillera sous la responsabilité du contremaître aux travaux publics, dont les fonctions du poste seront :

- Effectuer l'entretien des chemins d'hiver avec les conducteurs déjà en place;
- Faire la vérification avant départ;
- Faire l'entretien et le déneigement des routes;
- Faire l'entretien régulier et de légers travaux mécaniques;
- Se conformer aux exigences du MTQ et de la SAAQ;
- Capacité à opérer de la machinerie lourde;
- Préparer et réaliser les travaux de voirie;
- Faire la signalisation routière lors de travaux;
- Chauffeur de machineries diverses;
- Toutes autres tâches connexes

**Exigences**

- Posséder un permis de conduire valide classe 3 est nécessaire;
- Fournir le dossier de conduite;
- Être en bonne santé;
- Travailler sur un horaire rotatif.

Posséder un esprit d'équipe, de l'entregent, un sens des responsabilités et une capacité de travailler avec discrétion et confidentialité.

Conditions de travail :

- Durée : Temps plein
- Semaine de travail – 35 à 40 heures
- Salaire et autres conditions de travail selon grille salariale
- Entrée en poste prévue le 14 septembre 2026

Toutes personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir son curriculum vitae avant le 24 juillet 2026 à 11 h:00 par courriel : direction@westbury.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière
168, route 112
Westbury (Qc) J0B 1R0

TRAVAUX ESTIVAUX : ÊTES-VOUS EN RÈGLE?

Avec l'arrivée de la belle saison, plusieurs citoyens entreprennent des travaux sur leur propriété : construction de patio, installation de piscine, agrandissement, remise ou rénovation extérieure. Avant de débiter vos projets, il est essentiel de vérifier si un permis municipal est requis.

Plusieurs types de travaux doivent obligatoirement faire l'objet d'une autorisation.

Cette démarche permet de s'assurer que les constructions respectent les normes en vigueur, notamment en matière de sécurité, de zonage et de protection de l'environnement.

Quels travaux nécessitent généralement un permis ?

- Construction ou agrandissement d'un bâtiment (garage, remise, maison)
- Installation ou modification d'un patio, balcon ou galerie
- Mise en place d'une piscine ou d'un spa
- Travaux touchant la structure du bâtiment
- Rénovation

Entreprendre des travaux sans permis peut entraîner des conséquences importantes : amendes, obligation de modifier ou même de démolir les installations non conformes.

Un réflexe simple : informez-vous avant d'agir!

Communiquer avec le service d'urbanisme ou l'inspecteur en bâtiment de la municipalité (Firme Urbatek) permet d'obtenir rapidement l'information nécessaire et d'éviter des complications. Il est également recommandé de prévoir un délai de 30 jours pour l'émission du permis avant le début des travaux.

La collaboration des citoyens est essentielle pour assurer un développement harmonieux du territoire et préserver la qualité de vie de tous.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Firme Urbatek au 819-993-3244 ou par courriel à municipalite@urbatek.com.

PÉTARDS ET FEUX PYROTECHNIQUES

Il est défendu à toute personne de faire ou de permettre l'usage de pétards ou de feux d'artifice sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du Directeur du service d'incendie.

Veuillez contacter la régie des incendies intermunicipale au numéro de téléphone (819) 832-2442 ou par courriel à capitainegdr@riireca.ca.

PERMIS DE FEU

Vous devez obtenir un PERMIS AVANT DE FAIRE UN FEU.

Veuillez contacter la régie des incendies intermunicipale au numéro de téléphone (819) 832-2442 ou par courriel à capitainegdr@riireca.ca.

La régie des incendies intermunicipale émet les permis de feu les vendredis.

**QUAND ET COMMENT
UTILISER LE 911****Quand composer le 911**

Composez le 911 **uniquement lors d'une situation d'urgence**, c'est-à-dire une situation qui **menace votre sécurité, celle des autres, celle de vos biens ou de l'environnement**, et qui nécessite une **intervention immédiate** des services d'urgence, soit les policiers, les pompiers ou les ambulanciers.

Exemples de situations nécessitant de composer le 911 :

- un incendie;
- un accident majeur;
- une personne en arrêt cardiaque, inconsciente ou en détresse respiratoire;
- une personne armée;
- un vol.

Comment bien utiliser le service 911

Si vous devez composer le 911, privilégiez une ligne téléphonique filaire standard (réseau téléphonique) ou un téléphone cellulaire.

Si vous utilisez uniquement la téléphonie via une connexion Internet, par exemple la téléphonie IP ou le réseau Wi-Fi, prenez soin de connaître les particularités du 911.

Bons comportements à adopter lorsqu'on compose le 911

- Restez calme;
- Répondez clairement aux questions qui vous sont posées afin que les intervenants adéquats puissent vous aider et se rendre le plus rapidement possible au bon endroit;
- Si vous êtes à la maison, assurez-vous que votre adresse est bien visible de la rue.

Composer le 911 par erreur

Si vous composez le 911 par erreur, restez en ligne et expliquez à la personne qu'il s'agit d'un appel involontaire. En restant en ligne, vous vous assurez que le centre d'urgence ne cherchera pas à vous rappeler ou vous éviterez que des policiers se déplacent inutilement à l'endroit où vous vous trouvez.

Téléphones cellulaires

Pour éviter les appels involontaires, verrouillez le clavier de votre téléphone cellulaire lorsque vous ne l'utilisez pas.

Ne donnez jamais un ancien téléphone cellulaire désactivé à un enfant pour qu'il s'en serve comme jouet, car même si le téléphone est désactivé, le service 911 reste fonctionnel et pourrait être utilisé par erreur.

Appareils intelligents



Plusieurs appareils intelligents (par exemple : une montre) incluent des applications pouvant contacter les services d'urgence, parfois automatiquement, lorsqu'ils détectent un choc. Vérifiez si vos appareils possèdent cette fonctionnalité et désactivez-la au besoin si ces appareils causent facilement des appels d'urgence par erreur.

CALENDRIER DES COLLECTES JUIN À SEPTEMBRE 2026


JUN 2026

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5  	6
7	8	9	10	11	12  	13
14	15	16	17	18	19  	20
21	22	23	24	25	26  	27
28	29	30				


JUILLET 2026

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3  	4
5	6	7	8	9	10  	11
12	13	14	15	16	17  	18
19	20	21	22	23	24  	25
26	27	28	29	30	31  	

AOÛT 2026

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7  	8
9	10	11	12	13	14  	15
16	17	18	19	20	21  	22
23 30	24 31	25	26	27	28  	29

SEPTEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4  	5
6	7	8	9	10	11  	12
13	14	15	16	17	18  	19
20	21	22	23	24	25  	26
27	28	29	30			

RECYCLAGE



COMPOST



DÉCHETS



GROS REBUTS

Dates restantes pour les collectes des plastiques agricoles 2026

26 juin – 24 juillet – 21 août – 18 septembre

16 octobre – 13 novembre – 11 décembre

****Inscription obligatoire**